



ÉDITO

LE CHEMIN QUI MÈNE VERS AID' AISNE

Au revoir l'AAGDA, au revoir l'Office Social et bienvenue à Aid'Aisne. Ce nouveau nom, trouvé par une intervenante à domicile (à qui nous réitérons nos félicitations), est donc le fruit que l'on souhaite défendu par tous les collaborateurs. Pour qu'il le soit, il faut qu'Aid'Aisne ne soit pas un lieu, mais une marque constante d'attention à l'autre. C'est avec cette vision, cette empathie que l'on va pouvoir continuer d'ouvrir les jardins de notre Association aux plus fragiles, à leurs aidants et au plus grand nombre de partenaires. Pour y parvenir, cela ne sera jamais une voie lumineuse, une voie lactée : trop d'astres noirs obscurcissent la pérennité de notre existence désintéressée.

Mais il est possible d'en faire un chemin éclairé par un pacte social solide, pertinent, prônant la qualité de vie plutôt que l'éternité. Il est imaginable encore, malgré l'inférieur marché qui envahit tout, qui salit tout, qui broie sans pitié, de faire converger les volontés de travail et les besoins d'accompagnement par une relation où chacun peut y trouver sa part de bonheur.

L'avenir est aux fusions tristes car elles sont, de plus en plus, réalisées avec l'entêtante injonction de faire mieux avec moins, une sorte de purgatoire... La nôtre a été souhaitée sur des sentiments plus positifs par la complémentarité des projets, des idées et des financements. Les fonds baptismaux d'Aid'Aisne sont solides et permettent encore de penser l'avenir en termes de réponses innovantes à des besoins clairement identifiés.

On peut rêver que de bonnes fées se penchent sur nous. J'y préfère pourtant la compétence, la volonté et le courage de nos opinions. Rien d'idéaliste là-dedans !

Dominique VILLA,
Directeur Général d'Aid'Aisne

ÉVÈNEMENT



LA FUSION EST RÉALISÉE : VIVE AID' AISNE !

Telle l'attente de la naissance d'un nouveau-né, la cérémonie des 30 ans, le 30 novembre, fut l'occasion d'annoncer l'heureux événement : la naissance d'Aid'Aisne. Pas de mariage ni de pacs entre l'AAGDA de Soissons et l'Office Social de Saint-Quentin, mais bel et bien une fusion entre les deux structures au 1er janvier 2018.



Aid'Aisne aura ses quartiers au 44 rue d'Isle à Saint-Quentin, lieu du nouveau Siège social, où bénéficiaires, salariés et partenaires du nord du département pourront la rencontrer. Aid'Aisne sera également présente en territoire soissonnais, dans les locaux de l'ancien siège, plus favorables aux rencontres des acteurs du sud du département.

Au sein de son futur Conseil d'Administration (C.A.), la nouvelle association fera la place à **4 de ses bénéficiaires** avec voix délibérative.

Le C.A. sera composé, à terme, de 16 membres, répartis sur 3 collèges : 4 représentants de la ville de Saint-Quentin ; 8 membres actifs désignés en Assemblée Générale ; enfin des membres bénéficiaires identifiés ci-dessus. Sauf avis contraire, dorénavant tous les bénéficiaires seront adhérents et pourront prendre part activement aux votes lors de l'Assemblée Générale.

Un des objectifs majeurs d'Aid'Aisne est l'équilibre des services rendus à tous les bénéficiaires, autant sur les cantons de St-Quentin que sur ceux de Soissons. C'est le cadre du Contrat signé avec le Conseil Départemental : développer la coordination de terrain, renforcer la qualité de la réponse urgente, permettre l'accès pour tous, aidés et aidants, aux activités socio-culturelles du pôle Autonomie et Prévention...

Enfin, la Direction Générale se trouvera dorénavant à St-Quentin, et sera appuyée par 2 directions techniques, l'une à Soissons assurant la direction des services, et l'autre à St-Quentin assurant la direction administrative et financière.

Oui, Aid'Aisne est bien née et souhaitons-lui longue vie !

LA PHOTO DU TRIMESTRE



*Le gâteau des 30 ans
si beau qu'on ne l'a pas vu disparaître...*

LA PHRASE DU MOMENT

“
Quand les pachas dorment,
les pachis derment
”

Pierre Desproges



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017.

Notre A.G. a réuni, cette année, plus de 100 personnes : bénéficiaires, aidants, salariés, administrateurs, élus et partenaires. La réunion s'est conclue par le résultat du concours pour trouver le prochain nom de la structure avec cadeau pétillant à la clé. La manifestation a été clôturée par Isabelle Létrillart, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'Aisne.

J.N.A. 2017.

La Journée Nationale des Aidants du 6 Octobre a été l'occasion de réaliser une semaine portes ouvertes sur le pôle « Autonomie et Prévention » avec de multiples animations en faveur des aidants : théâtre et poésie, sorties culturelles, atelier Kinect, atelier bien-être et soins des mains, après-midi développement Durable (avec ECOLIFE)... Moins de monde qu'en 2016 mais un plus haut niveau de satisfaction...

ARRIVÉE-DÉPARTS.

Emilie NOLET, Responsable de secteur est arrivée mi-Novembre pour remplacer Perrine CACKOWSKI qui souhaitait prendre une autre direction professionnelle. Bienvenue à Emilie qui sera en binôme avec Florence BARAQUIN, Coordinatrice de terrain. Pauline PERCY a fait

un brillant et bref passage à l'AAGDA : Merci pour tout... Badir AYMANI, en fin de contrat d'avenir, a fait le choix de ne pas rester avec nous et nous le regrettons... mais il restera à proximité de l'Association en tant que bénévole.

« AXOMECA ».

A partir de l'Association ALISS (Ass. pour L'Innovation Sociale dans le Soissonnais), vient de se mettre en place à Ville-neuve-St-Germain **un garage solidaire** (AxoMeca). L'objectif nous concerne : permettre à des personnes dont les revenus sont faibles de faire réparer leur véhicule à des tarifs très compétitifs.

« VIENS, JE T'EMMÈNE ».

En partenariat avec le journal Notre Temps, la Ville de Saint-Quentin nous a associés au dispositif « Viens, je t'emmène ». Nous en avons profité... pour proposer une journée Scrapbooking au Béguinage et un Samedi Toucher de bien-être à l'Office. Belle semaine d'animations diverses sur la ville.

NOUVEL ATELIER.

A partir de janvier, le pôle Autonomie et Prévention organise un Atelier Stylisme. L'objectif est de faire preuve d'imagination pour créer des accessoires (foulards,

sacs à main, chapeaux ...) qui seront présentés lors d'un défilé puis vendus au profit d'une œuvre caritative.

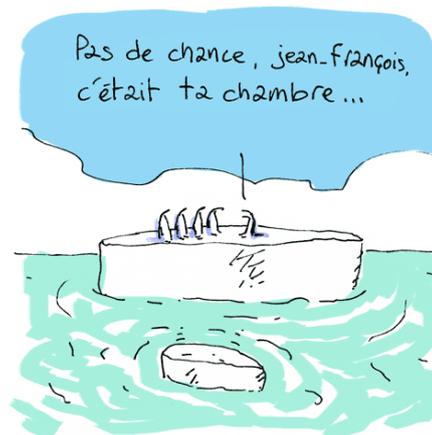
SOMMEIL : le 1^{er} trimestre 2018 sera également consacré au lancement de l'atelier



de prévention « **Fais de beaux rêves** ».

Ce module articulé autour du sommeil vous permettra de comprendre l'intérêt de parvenir à un sommeil de qualité et vous sensibilisera également à des techniques de relaxation. Si vous êtes intéressé(e) par ces activités, n'hésitez pas à contacter Elodie ou Gwenaëlle au 03.23.74.51.50

HUMOUR 😊



indégivrables.com

Xavier Goulet

ZOOM SUR

LA RÉFÉRENTE DE PARCOURS PRO (PEGGY FERY)

Nous n'oublions pas que « le bien être des salariés favorise la performance ! »

Comment répondre aux besoins de bien-être des salariés tout en continuant à améliorer l'accompagnement auprès des bénéficiaires ? En reconnaissant les expertises, en responsabilisant et en favorisant l'évolution de carrière.

Accompagner les collaborateurs au développement de leurs compétences demande de l'organisation et du temps. Il faut pouvoir diagnostiquer les besoins, soulever les freins en y apportant des solutions, prendre le temps d'écouter et d'accompagner le salarié dans son parcours.

Dès janvier 2018, l'objectif de ma fonction « parcours pro du salarié » ciblé sur le développement des compétences, sera de répondre davantage aux besoins des collaborateurs de façon :

- ♦ individuelle à travers des entretiens, des mises en situations (grâce à notre salle de formation équipée d'un lit médicalisé et d'aides techniques comme un drap de glisse, une ceinture multiprises...) mais aussi de façon :

- ♦ collective à travers des réunions d'échanges de bonnes pratiques. Viendront ensuite l'accompagnement et le suivi du projet personnel... La professionnalisation, adossée à notre démarche de prévention des risques professionnels, notamment liée aux conditions de travail, sont les gages de notre engagement vers la reconnaissance professionnelle.

EN 3 MOTS

JETER DE LA POUDRE AUX YEUX

Ceux qui jettent de la poudre aux yeux éblouissent, mais suscitent la méfiance car ils endorment la vigilance d'autrui pour atteindre leur but. Cette poudre est en réalité de la poussière, celle des routes avant le bitume. Cela ferait référence à la course à pied sur des chemins de terre lors des Jeux Antiques. Certains coureurs remportaient la victoire par un procédé déloyal : gêner les concurrents en soulevant la poussière.

VIAGER

Subside pour l'un, espoir pour l'autre, pari sur demain...

MISONEISME

Du grec, miseîn, haïr et néos, nouveau. Aversion pour tout ce qui est nouveau, pour tout changement.

QUESTIONS

RÉPONSES

POURQUOI LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL A MIS FIN À LA PRÉFIGURATION TARIFAIRE ?

Peut-être parce que le Département a, comme beaucoup, des difficultés financières pour assumer son rôle de chef de file de l'action sociale. Mais aussi pour plusieurs autres raisons plus ou moins compréhensibles. D'abord, la sur-sollicitation des entreprises lucratives à casser le modèle car celui-ci ne leur convient pas : il limite le développement, il territorialise l'activité, oblige à la transparence (pas leur fort) et il ne permet pas des surfacturations (et ça c'est leur fort). Ensuite, parce que le modèle serait un peu plus onéreux qu'un tarif plancher de bas coûts : à court terme, oui, mais pas à long terme, si l'on vise des impacts sociaux élevés (qualité de vie, de soin et de prendre-soin).

Enfin, parce que le Conseil Départemental manquerait de visibilité. Mais mener un projet de cette ampleur permet justement de se fixer des horizons lointains.

QUELS SERONT LES POINTS FORTS ET FAIBLES DU PROCHAIN C.P.O.M ?

Le point faible est, bien sûr, la perte du tarif préfiguré à 20.50 € pour un tarif unique à 22 €. C'est aussi l'abandon, en l'état, du relayage vers les aidants. C'est aussi, pour des raisons économiques, de ne pas développer l'équipe itinérante sur le siège Saint-Quentinois.

Les points forts restent l'abonnement et la souplesse d'utilisation du plan d'aide sur l'année. C'est aussi la volonté de conserver un accompagnement social de haut niveau (lutte contre l'isolement, prévention, citoyenneté). C'est également le soutien à la coordination de terrain, vecteur ô combien innovant de responsabilité sociale. Action fondamentale de liens de proximité.



HUMEUR

CONTRATS AIDÉS : UN MANQUE DE CONCERTATION PRÉJUDICIALE

La volonté de l'Etat d'en finir avec les contrats aidés n'a été annoncée dans aucun programme électoral. Et pour cause, la mesure est loin de faire l'unanimité. Elle provoque les oppositions. D'un côté, ceux qui vilipendent les employeurs qui auraient profité de l'aubaine ; de l'autre, ceux qui se disent, comme je le pense, que décidément ce début de quinquennat est bien peu favorable à l'Economie Sociale et Solidaire et aux structures qui développent des missions d'intérêt général. Selon le Chef de l'Etat, il y a moyen de mieux utiliser cette dotation en favorisant la formation. C'est tout le dilemme des politiques éloignées des réalités locales. La formation ne comblera pas des réponses d'utilité sociale. Ces missions vont disparaître faute d'équilibre financier et non pas faute

de profils adaptés. Et cette disparition creusera encore plus les écarts de classes sociales. C'est d'autant plus aberrant qu'il y avait largement les moyens de faire autrement. **Un seul exemple** : conventionner avec chaque structure sur ses objectifs et ses engagements. Cela permettrait un dialogue de gestion régulier mesurant les impacts sociaux. Mais il faut croire que la méthode était bien trop douce pour un gouvernement tout en image dynamique et renversante. Ce qui m'amène à penser que, finalement, Epinal et son imagerie ne doivent pas être si éloignées de Paris. A Aid'Aisne, 25 contrats aidés sont menacés dès les premiers mois de l'année 2018.

D. VILLA

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LE PROJET #1RAYON2SOLEIL PREND DE PLUS EN PLUS FORME.

Nos coordinatrices et d'autres salariés ont été formés, grâce à SOLIHA, à la détection de logements précaires. Grâce à notre partenaire EMICITE, ils bénéficieront d'une autre formation étalée sur 8 mois afin de guider au mieux les bénéficiaires vers une amélioration de leurs habitats.



#1rayon2soleil

Aider les personnes âgées en situation de précarité énergétique

Parce qu'il n'y a pas de petites économies, nos coordinatrices seront également formées aux « **ÉCO-GESTES** » et retranscriront à leurs collègues de terrain les bonnes pratiques pour des économies quotidiennes dans les gestes liés aux actes de la vie courante.

Après les économies électriques et la distribution d'ampoules, nous travaillons sur un projet de douches et de mousseurs à économie d'eau. Cependant l'offre est réservée aux logements groupés comme pour les béguinages (ce qui représente quand même, pour notre structure, 250 logements). Nous restons, bien sûr, vigilants aux campagnes nationales afin que les bénéficiaires puissent profiter de ces mesures.

« **Le salarié n'appartient pas à l'entreprise, nous faisons un bout de chemin ensemble** ». Interview du Directeur d'Aid'Aisne dans la revue ASH du 13 octobre 2017 à propos de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE). Il est relevé qu'à l'AAGDA : « En 10 ans, 20 % de nos professionnels ont obtenu une qualification plus élevée ».

« **Zoom sur les châteaux du coin** ». Le journal L'Union (10 novembre 2017) revient sur notre projet d'animation culturelle. Des bénéficiaires ont été accompagnés par Mille et une Vies pour réaliser une exposition photos des châteaux de l'Aisne. Le projet s'est concrétisé dans les locaux de la structure.

« **Les aidants ont besoin de lâcher prise** », c'est sous ce titre du journal l'Union du 8 Octobre qu'est traitée notre participation à la Journée Nationale des Aidants. Une journée qui s'est transformée en semaine avec, notamment, le lancement du pôle Autonomie et Prévention.

« **L'AAGDA, service et innovation** ». C'est le titre évocateur choisi par le Vase communicant pour commenter notre AG 2017. L'Association est mise

en avant pour le renouvellement de son fonctionnement afin de mieux coller aux réalités de son territoire.

« **Le Doc' Domicile N°48** fait la part belle à l'AAGDA... Caroline LELOIR et Peggy FERY évoquent l'animation prévention-secours. De la genèse du projet (le constat de l'accidentologie) à l'organisation du projet, à la formation de la référente et aux enjeux de la démarche. Dominique VILLA, de son côté, mise sur la bienveillance au travail comme facteur d'innovation au sein d'un projet de service trop souvent défini autour du bénéficiaire. Enfin, Hélène GODIN, Directrice RH d'UNA, évoque dans le même numéro l'équipe de Coordinatrices de terrain et l'innovation de notre projet au niveau national.

« **Destination Séniors** ». On évoque, dans Saint-Quentin Mag, les activités du Centre Local d'Informations et de Coordination : informer, conseiller, accompagner. Un onglet sur nos ateliers de prévention santé et bien-être est également visible.

« **Radio Puisaleine** fête les 30 ans de l'AAGDA par une longue et convaincante interview d'Elodie et Gwenaëlle.

Une belle occasion d'exposer nos actions et d'évoquer l'avenir d'Aid'Aisne et du pôle Autonomie et Prévention.

« **Le site Facebook de l'Association** vient de dépasser les 4.500 « Amis ». **Le compte Twitter de Mille et une Vie** comptent près de 850 abonnés et celui de l'@Aagda.Ass plus de 7.900. Notre site www.aagda.fr est visité plus de 50 fois par jour.

LES CHIFFRES DU TRIMESTRE

4.2 MILLIONS d'aides sociales. Les départements ont attribué ce montant, en 2016, aux bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active, de l'APA et de la PCH, de l'aide sociale à l'enfance. Source DREES.

+ 2.5 %

C'est le chiffre très bas de la hausse du montant mensuel des plans d'aide APA en GIR 1 après la mise en place de la Loi d'Adaptation de la Société au Vieillessement (exemple d'un département).

2 heures, c'est le chiffre moyen (exemple sur un autre Département) de révision des plans d'aide en GIR 4.

48 %

C'est le chiffre indécrottable de la baisse des crédits consacrés à la prévention et à l'éducation de la santé - action N° 12, santé des populations - dans le projet de loi de finances pour l'année 2018. Les crédits dédiés à « la nutrition et la santé » baissent, eux, de **51 %**. Conclusion : la prévention de la santé n'est pas une priorité du gouvernement.

15 222 ménages ont été expulsés avec le concours de la force publique en 2016. Une augmentation de **140 %** en quinze ans.

Source Ministère de l'intérieur

LE MUR DES PROS

QUEL INTÉRÊT AURIEZ-VOUS À UNE CRÈCHE D'ENTREPRISE ?

◆ De Vanessa BADILLER, Responsable de secteur

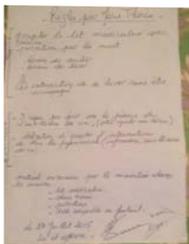
Je trouve que ce genre d'accueil est très utile pour les personnes ayant des problèmes de garde. Et que cela peut être plus confortable dans le sens où on court moins pour emmener l'enfant à un autre mode de garde (nourrisse) et il est possible de s'assurer qu'il va bien plus facilement.

◆ Jessica MARTINS, Auxiliaire de Vie Sociale

Idéale, surtout en période de vacances scolaires quand l'assistante maternelle à un empêchement pour garder votre enfant. Ce qui permet d'éviter des absences injustifiées, ou bien quand l'école refuse de prendre en charge votre enfant pour un petit symptôme non contagieux. Éviter la perte d'emploi, un soulagement pour le salarié.

REGARDS CROISÉS

BÉNÉFICIAIRE



MME MAGNIER ET LE PACTE DE CONFIANCE

« LE SOURIRE EST LE MEILLEUR DES
MÉDICAMENTS »

Madame Marie-Thérèse MAGNIER est née en août 1923 à Autremencourt. Dans un premier temps couturière, elle se marie et donne naissance à 4 enfants. Puis, elle accompagne son mari dans ses différentes expériences professionnelles (gère les factures et les commandes)... Son époux reprend plusieurs boulangeries sur La Neuville-Bosmont et sur Saint-Quentin puis un commerce en gros sur Moulin dans l'Allier. Commerce que son fils aîné tient toujours. Le couple revient sur St-Quentin en 1977 et le mari prend un poste de représentant en boulangerie et, elle, de vendeuse en boulangerie.

Mme MAGNIER aime la nature et la marche et se promenait souvent avec ses amies. Elle adore la ville de Laon, y aime les sentiers sur lesquels on peut y faire de belles promenades et la vue qu'on peut avoir depuis la cathédrale. Elle aurait apprécié d'y vivre. Mme MAGNIER avoue ne jamais regarder de films. Par contre, elle aime voyager à travers les émissions : « Echappées Belles », « Bienvenue à l'hôtel » ou encore « La meilleure boulangerie de France » qui lui rappellent sa jeunesse.

Elle aime également regarder Jean-Luc Reichmann, toujours d'humeur égale et qui sait garder le sourire car pour Mme MAGNIER : « le sourire est le meilleur des médicaments »

En 2015, elle est hospitalisée suite à une mauvaise chute : fracture du col du fémur. Elle est contrainte d'aller en convalescence en maison de retraite où elle ne se sent pas à sa place car bien trop jeune... !!! (rire)

Son retour au domicile se fait à une condition : qu'elle signe un pacte avec ses enfants mentionnant le fait qu'elle accepte les passages journaliers de l'aide à domicile et ne se lève plus de son lit sans être accompagnée. Ce pacte est fixé au mur de sa chambre

Mme s'amuse à nous dire qu'il a fallu qu'elle attende 94 ans pour mettre du vernis à ongles sur ses pieds, une idée de son auxiliaire de vie.... Son auxiliaire de vie qu'elle surnomme « sa petite fée » le matin (car celle-ci vient la réveiller tous les matins telle une fée, tout en douceur) et « son rayon de soleil » la journée, sans qui son maintien à domicile aurait été impossible.

SALARIÉE



ÉLODIE LANEZ LA BONNE HUMEUR AU QUOTIDIEN

LA CONDUITE DE PROJETS D'ANIMATION LUI PLAÎT BEAUCOUP,
AU POINT D'EN FAIRE SON MÉTIER.

A seulement 27 ans, Elodie en est déjà à sa troisième expérience professionnelle. En effet, après avoir obtenu un master Enfance Éducation Enseignement, celle-ci se lance en tant que professeur des écoles dans une grande section de maternelle et auprès de CP et CE1.

Après deux ans dans l'éducation, Elodie se rend compte que ce milieu ne lui correspond pas.

Elle se tourne alors vers le centre pénitentiaire de Laon où elle est chargée d'accueil des familles de détenus. Elle a alors comme missions l'aide administrative des familles, réalise des animations socio-culturelles et est médiatrice entre l'administration pénitentiaire et les familles. La conduite de projets d'animation lui plaît beaucoup, ce qui la pousse à en faire son métier. Depuis novembre 2015, elle a rejoint l'AAGDA où elle est dorénavant Responsable du Pôle Autonomie et Prévention en

binôme avec sa très appréciée collègue Gwenaëlle GATINEAU. Au sein du Pôle, elle planifie les interventions des animatrices, met en place des ateliers de prévention, organise les animations collectives, répond à des appels à projets et s'occupe également des actions autour des aidants.

Elodie propose des cours à domicile à des jeunes en difficulté scolaire depuis 4 ans. Elle apporte son soutien pour l'histoire, la géographie, les maths, la physique, les sciences économiques, la technologie, le français ou encore l'anglais. De toutes ses compétences, Elodie a une grosse préférence pour les mathématiques !

En plus de son adoration pour les maths, Elodie aime la danse, les manèges à sensations fortes, les sorties, les robes et manger (!). Tout un programme puisqu'elle compte vivre mille et une vies !

LE

Dans le cadre de la Ronde des mots, notre action auprès des parents d'enfants handicapés, nous avons obtenu un relais d'informations très soutenu de la part de nos partenaires.

Nous avons pu ainsi expliquer notre projet, notre volonté d'être complémentaire et nos objectifs à moyen terme.

Cela surprend agréablement quand, en aide à domicile, le moindre de nos gestes attire les attentions négatives d'une certaine concurrence.

LE

Vous connaissez la DARES ?

C'est un institut de statistiques de l'Etat. Tous les trimestres, nous sommes interrogés par la DARES avec obligation de réponse sous peine d'amende.

Et cela prend environ 2 heures de travail pour fournir des chiffres dont nous ne voyons jamais le résultat en retour et sur lesquels il n'y a aucune vérification...

La futilité des questions en est obsédante à un point que l'on peut se demander si le rôle de la DARES n'est pas, tout simplement, de recaser des fonctionnaires devenus inutiles.

J'AI LU POUR VOUS



POUR UN REVENU DE BASE UNIVERSEL VERS UNE SOCIÉTÉ DE CHOIX

Un livre du *Mouvement Français*.

Face à l'urgence des crises économique, sociale et politique que traverse la société française l'idée d'un revenu universel de base est aujourd'hui présente dans tous les débats.

Versé à tous, de la naissance à la mort, sur une base individuelle (essentielle), sans contrôle de ressources ni exigence de contrepartie, il sera un levier puissant d'émancipation individuelle et collective. L'ouvrage fait un point complet sur cette proposition. Il présente de manière accessible, l'histoire de l'idée, en quoi elle est un formidable outil pour faire face à la montée des inégalités,

aux mutations du monde du travail ainsi qu'aux enjeux de l'éducation initiale et continue. Pourquoi l'instaurer ? Pour le travailleur, il permet d'avoir plus de choix et de prise sur son travail ; pour les femmes, elles pourraient ne plus avoir à dépendre matériellement des hommes ; pour le citoyen, il ouvre vers l'autonomie pour participer à la vie politique ; pour les jeunes, il permet de se lancer dans l'existence en toute sécurité...

Il permet à la société de dépasser l'horizon de la croissance et de l'emploi à tout prix.

LU DANS LA PRESSE



♦ « **Dans les ordres** ». Lu dans les ASH du 3 Novembre, l'interview démonstrative du sociologue et philosophe Saül Karsz. Il évoque la déconstruction de la vieillesse pour différencier le processus physique d'une vision idéologique sous laquelle on désigne la personne âgée et on intervient à son propos. « Aujourd'hui, on a l'impression d'entrer dans la vieillesse comme on entre dans les ordres ».

♦ **Edifiant**. La Haute Autorité de Santé (HAS) a publié un rapport édifiant sur la dépendance iatrogène (liée aux médicaments) à l'hospitalisation. Avec le constat que c'est 10 % des personnes hospitalisées et que ce phé-

nomène est en grande partie évitable. La HAS propose des actions simples : éviter le syndrome d'immobilisation, lutter contre la dénutrition... Comme un fait exprès, tout ce que propose l'AAGDA aux hôpitaux partenaires...

♦ **Un Français sur cinq** dit avoir subi des maltraitances dans son enfance. Tiré d'un sondage Harris, ce chiffre révèle que ce sont environ 72 % de femmes et que pour 68 % des victimes, l'auteur fait partie de leur famille. Ce n'est pas une journée internationale annuelle des droits de l'enfant qui améliorera ce désolant constat.

COMMUNICATION INTERNE/EXTERNE « LA RONDE DES MOTS »

Dans la précédente édition, nous vous présentions un zoom sur l'appui à la parentalité, par le biais du groupe de parole « La Ronde des Mots », venant en soutien et entraide aux parents d'enfants porteurs de handicap. Deux premières rencontres se sont déjà déroulées à ce jour, autour de Mme DELPECH (psychologue), de professionnels de la structure, et évidemment de mamans venues partager leur expérience. Des échanges chaleureux, bienveillants et conviviaux ont déjà permis aux mamans d'échanger sur la thématique de l'annonce du handicap et de l'acceptation. Parallèlement,

afin de n'occulter aucune interrogation, des mamans ont pu trouver des réponses sur l'accompagnement scolaire de leur enfant, et ainsi faire évoluer des pratiques de notre société.

♦ Prochains rendez-vous : le mercredi 10 janvier autour des besoins, des attentes et des limites en tant qu'Aidant d'un enfant porteur de handicap.

♦ Calendrier des rencontres disponible sur demande au 03.23.74.51.50 ou par mail caroline.leloir@aagda.fr



BLAGUE MERCI À ODILE...

Dans quel état se trouve la rivière Rio Grande ? *Liquide*

Votre oncle achète 12 bouteilles de vin à 680 Euros, pour combien en a-t-il ? *Pour deux jours*

PROVERBE

Celui qui croit qu'une croissance exponentielle peut continuer indéfiniment dans un monde fini est un fou, ou un économiste. (Paul Watson, écrivain et marin «durable»)

LA PLACE DU PARTENAIRE : LE TRIANGLE

Le Triangle est un centre social laonnais régi par l'Association Loisirs et Culture.

Le centre propose de très nombreuses activités ludiques, culturelles et divertissantes pour les habitants des quartiers prioritaires Champagne et Moulin Roux. Les animateurs interviennent auprès des familles, des jeunes enfants et des adolescents, et engage également de nombreuses actions à destination des seniors.

Depuis novembre, le service Mille et une Vies a établi un partenariat avec cette structure, afin de mettre en place des ateliers de prévention réunissant un public mixte : personnes âgées, handicapées ou bien en difficulté sociale.

Ainsi, les ateliers bien-être et relaxation ont déjà débuté. Une fois par mois, Elodie et Marie-Pierre proposent à un groupe de participants des séances ayant pour objectifs la détente et la revalorisation de l'image.

Par ailleurs, une poursuite de la collaboration est envisagée concernant la mise en place de modules d'animation axés sur la prévention des risques domestiques et l'aménagement du domicile. A suivre ...



DÉCOUVREZ

NOS SORTIES DIVERTISSANTES : LE BOWLING ET LA PATINOIRE



A deux reprises, le pôle Autonomie et Prévention a réuni plusieurs bénéficiaires pour se rendre au « Magic Bowling » de Laon. L'établissement propose 12 pistes de bowling, une salle de jeux avec jeux vidéos, fléchettes, flippers... Un bar-brasserie est également à votre disposition.

Le lieu est entièrement adapté aux personnes à mobilité réduite : pistes accessibles, boules de bowling plus légères et donc plus facilement maniables. Par ailleurs, il est également proposé des dispositifs permettant aux joueurs d'améliorer leurs performances : barrières pour maintenir la boule sur la piste, toboggan pour faciliter les lancers ...

Le service prépare en parallèle une sortie à la patinoire de Laon, également appelée « Le Dôme ». Les bénéficiaires se sentant en confiance pourront tenter de se familiariser avec la glace. Les personnes en situation de handicap, quant à elles, disposeront d'une luge adaptée permettant de découvrir les joies de la glisse.

Bien entendu, les animatrices Mille et une Vies seront présentes pour encadrer et sécuriser l'activité.

La sortie à la patinoire aura lieu le 27 janvier ; celle au bowling est prévue pour le 9 mars. Si vous êtes intéressé(e), contactez Elodie ou Gwenaëlle au 03.23.74.51.50.

LA RECETTE DE ...



LE GÂTEAU AUX POIRES DE **MME. RÉMY**

INGRÉDIENTS :

- 10 cuillères à soupe de farine**
- 8 cuillères à soupe de sucre**
- 6 cuillères à soupe de lait**
- 4 cuillères à soupe d'huile**
- 2 œufs**
- 1 sachet de levure**
- 1 sachet de sucre vanillé**
- 4 poires coupées en petits morceaux**
- 30 minutes de cuisson à 180°**

♦ Dans un saladier, mettez le sucre, le sucre vanillé, les œufs et une pincée de sel. Fouettez le mélange jusqu'à ce que la préparation mousse. Incorporez la farine, le sachet de levure chimique puis délayez la pâte avec le lait et l'huile.

♦ Préchauffez le four à 180°C (th.6). Versez la moitié de la pâte dans un moule préalablement beurré et fariné.

Pelez les poires, puis coupez-les en petits morceaux.

Disposez-les sur la pâte puis versez la seconde moitié de la pâte.

♦ Enfourez et faites cuire 30 minutes.



BONNE DÉGUSTATION ! 

FLASH SUR...

LE PÔLE AUTONOMIE ET PRÉVENTION



Dorénavant, les activités socio-culturelles, les ateliers de prévention ainsi que les actions de soutien aux aidants sont organisées et encadrées par le pôle Autonomie et Prévention. Il ne reste plus qu'à s'habituer à ce nouveau nom ! Vous pouvez d'ores et déjà admirer le logo du pôle fraîchement créé !

RETOUR SUR IMAGE



Grande concentration des dames (et de Remy) lors de l'atelier « écriture d'un livre pour des enfants ».



Le pôle Autonomie et Prévention était présent sur le salon des seniors à SOISSONS.



Très bonne après-midi au bowling de Laon pour les bénéficiaires et les aidants.



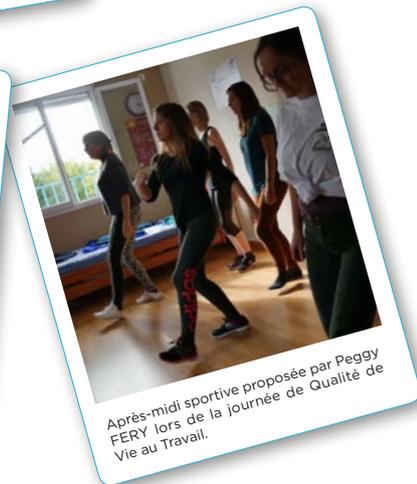
Exposition des photographies des bénéficiaires et des aidants à l'AAGDA sur le thème des monuments historiques de l'Aisne.



Fin de la journée des 30 ans de l'AAGDA autour d'un pot de l'amitié... en famille recomposée...



Mme FONTAINE nous a reçus à son domicile afin de réaliser une vente de produits de beauté ainsi que des bougies d'ambiance proposé par Betty BOULOGNE, esthéticienne à domicile.



Après-midi sportive proposée par Peggy FERY lors de la journée de Qualité de Vie au Travail.



Visite du musée de l'Air et de l'Espace au Bourget.



M Villa remet la WonderBox à Madame BENETTI qui a trouvé Aid'Aisne



Participation du pôle Autonomie et Prévention lors du forum des Associations à Laon.



La troupe de théâtre Acaly nous a merveilleusement bien joué des situations représentatives de nos métiers...



Atelier bien-être lors de la semaine des aidants début Octobre.



Après-midi conviviale au béguinage de Saint Augustin où les résidents ont fêté la Sainte-Cécile.



Gaël BRIAND, éducateur sportif à Handisport à Saint Quentin anime un atelier sportif en douceur.



Lors de la manifestation du 30/11, Didier Martz, Philosophe, aborde l'aide à domicile de 1955 à 2047...

Ont participé à ce numéro :

D. VILLA (DIRECTEUR DE LA PUBLICATION), C. LELOIR, E. LANEZ, G. GATINEAU, S. LEGRIVE, A. COMPIEGNE-MICHAUX, P. FERY, A-C CIMBE

Création et réalisation : www.roseetpiment.com/
Crédits photos : ©Fotolia - ©Aid'Aisne

Association Aid'Aisne

1, Rue Pierre Curie - 02200 SOISSONS
Tél : 03 23 74 51 50 - Astreinte : 06 17 91 44 47

Suivez-nous sur les réseaux sociaux

 AAGDA  @Aagda.Ass

 MilleetuneVies  @Milleet1Vies02

N° ISSN 2558-2364